

Pour plus de renseignements, téléphonez à :
Sheri DeCarlo
HealthComm
(905) 206-1025, poste 224

La nouvelle trousse de transport HUMIRA : la solution!

Conserve le nouveau médicament biologique au froid et comprend un certificat médical à faire remplir et signer

TORONTO, Ontario, le 19 octobre 2005. Les voyageurs savent que les mesures de sécurité sont accrues depuis les événements du 11 septembre. En plus de vérifier si les passagers apportent des ciseaux, des limes à ongles ou des coupe-ongles, les agents de sécurité et les douaniers des aéroports portent une attention particulière aux passagers qui apportent des médicaments et des instruments médicaux, tels que des seringues et des aiguilles hypodermiques. Heureusement, l'arrivée des nouvelles trousse pour médicaments facilite le transport et, dans certains cas, la mise au rebut des médicaments.

Des millions de Canadiens et de Canadiennes prennent des médicaments régulièrement, par exemple pour le diabète, l'asthme ou la polyarthrite rhumatoïde. Comme des millions d'autres, ces personnes atteintes de maladie chronique planifient aussi leurs voyages, et elles le font souvent en fonction de leur maladie. Toutefois, grâce aux progrès de la médecine et à la mise au point de matériel de transport des médicaments pour voyageurs, bon nombre d'entre eux peuvent maintenant partir en voyage quand et où bon leur semble.

Un exemple de matériel de transport des médicaments a justement été mis au point par Abbott Canada, à Montréal, pour les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde (PR), une maladie auto-immune causant des douleurs et parfois de l'invalidité. Or, lorsqu'elles voyagent, ces personnes doivent conserver HUMIRA au froid, le médicament biologique qu'ils prennent et qui doit normalement être réfrigéré jusqu'au moment de son injection.

La trousse de transport, à la fois légère et compacte, comprend un compartiment séparé avec fermeture éclair, pour y loger un bloc réfrigérant; qui est isolé et assez grand pour y ranger les seringues uniservices préremplies d'HUMIRA. Un autre élément important de la trousse est un certificat avec des espaces vierges que le médecin du patient remplit et signe, indiquant que le médicament est pour usage thérapeutique personnel seulement. La trousse comprend aussi un contenant sécuritaire pour objets pointus dans lequel le patient peut mettre les seringues souillées, un journal dans lequel il peut inscrire la date et l'heure à laquelle il s'injecte le médicament et une carte illustrant les cinq étapes à suivre pour s'autoadministrer HUMIRA.

Sylvie Légaré, Chef, Publicité, Linguistique et Communications, chez Abbott Canada déclare : «Nous avons conçu la trousse de transport spécialement pour les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, parce que nous avons réalisé que ces personnes reprendraient probablement une vie plus normale grâce à HUMIRA et qu'ils voudraient sûrement voyager à

(suite)

nouveau. Lors de la conception de la trousse de transport HUMIRA, nous avons tenu compte de tous les obstacles qu'une personne qui prend des médicaments peut rencontrer en voyage.»

«Lorsqu'un médicament biologique comme HUMIRA ne peut pas être réfrigéré (par exemple, pendant un voyage de courte durée), il est très important de le conserver au froid pour qu'il demeure efficace. C'est pourquoi nous avons conçu le compartiment isotherme muni d'une fermeture éclair, qui sert à mettre un bloc réfrigérant. En raison de toutes les restrictions relatives aux objets pouvant être apportés à bord d'un avion, il était aussi essentiel d'inclure dans la trousse un certificat à faire remplir par le médecin et un contenant pour objets pointus.»

Il peut être problématique de prendre des médicaments lorsqu'on voyage si on est mal préparé. Ne pas avoir de certificat du médecin, de contenants étiquetés pour les médicaments ni d'endroit approprié pour les conserver peut entraîner des risques pour la santé et obliger de reporter ou d'annuler ses vacances.

Voici donc quelques conseils pour les personnes qui prennent des médicaments pendant leurs voyages :

- **Communiquez avec votre agent de voyage, votre compagnie aérienne et le pays où vous allez pour connaître les règlements concernant le transport des médicaments** à bord des avions, aux postes frontaliers et dans le pays de destination.
- **Gardez tous vos médicaments dans un bagage à main lorsque vous voyagez.**
- **Demandez à votre médecin de signer un certificat énumérant tous les médicaments que vous apportez en voyage et indiquant clairement que ces médicaments sont pour usage thérapeutique personnel seulement.**
- **Conservez vos médicaments dans leur emballage d'origine et en suivant les directives qu'on vous a données.**
- **Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si certains aliments ou certaines boissons servis dans le pays où vous allez peuvent avoir un effet sur les médicaments que vous prenez.**
- **Apportez avec vous un horaire indiquant quand vous devez prendre vos médicaments** pour vous assurer de les prendre au moment approprié selon le décalage horaire. Cet horaire peut aussi vous être utile en cas d'hospitalisation.